Jean-Michel Jarre prend la tête d'un fonds du CNC dédié au métavers

Le musicien Jean-Michel Jarre a été nommé à la tête d'une nouvelle commission du Centre nationale du cinéma (CNC), chargée de développer les œuvres immersives et d'investir le métavers.

Temps de lecture : minute

9 septembre 2022

L'artiste Jean-Michel Jarre, pionnier de la musique électronique, a été nommé ce mercredi 7 septembre 2022 à la tête d'une nouvelle commission du Centre national du cinéma (CNC) chargée de développer les œuvres immersives et d'investir le métavers, selon un communiqué. "*Dotée de 3,6 millions d'euros par an, cette commission vient d'être créée dans le but de favoriser l'émergence d'œuvres immersives créatives, ambitieuses et tournées vers l'international*" , explique le CNC dans son communiqué.

Un habitué des expériences futuristes

"*Elle choisira d'accompagner des œuvres sur la base de leur qualité artistique, de leur maîtrise technique et de leur potentiel de diffusion, notamment à l'international*" , a précisé l'institution, qui accompagne chaque année "*une centaine de nouveaux projets immersifs*". Féru de nouvelles technologies, Jean-Michel Jarre, 74 ans, est coutumier des expériences musicales futuristes. Il avait notamment réalisé un spectacle au cœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris en images de synthèse.

À lire aussi
Les 7 structures à connaître pour se lancer dans les industries culturelles et créatives

En 2021, il s'était fait l'ambassadeur de la jeune pousse russe Sensorium Galaxy, qui veut proposer des expériences immersives culturelles haut de gamme, comme des expositions ou des spectacles en réalité virtuelle. "*Il faut d'urgence faire un métavers français*" , avait-il déclaré dans un entretien à l'AFP fin 2021, tandis que des géants de la tech, comme Facebook, et des entreprises du jeu vidéo, comme Fortnite ou Roblox, investissent des sommes colossales pour construire leur propre métavers, ces univers virtuels censés prolonger le monde physique. "*De la même manière qu'on a été à l'origine du cinéma, on doit être aussi au départ et à la naissance de ce mode d'expression, qui va être le mode d'expression majeur du XXIe siècle*" , avait-il ajouté.

"*La création immersive est un domaine d'innovation qui synthétise les enjeux créatifs, technologiques et entrepreneuriaux capables de projeter toute la filière française de l'image dans ce nouveau continent numérique*, a appuyé le président du CNC Dominique Boutonnat, cité dans le communiqué. *C'est aussi un véritable enjeu de souveraineté et de*

rayonnement international dont nous devons pleinement nous saisir."

Article écrit par Maddyness, avec AFP